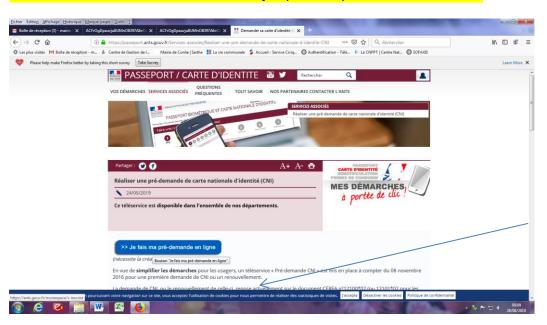
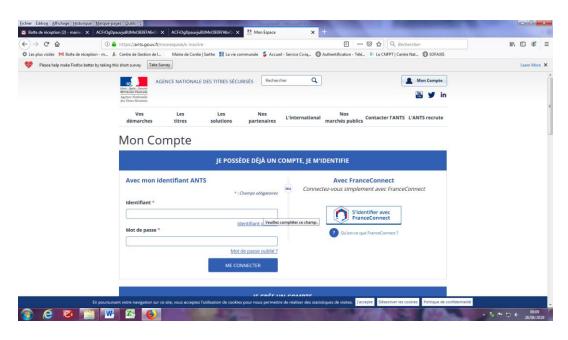


ATTENTION, NOUS VOUS CONSEILLONS LE SITE OFFICIEL (ANTS.GOUV.FR. Certains sites vous demandent des frais de dossiers allant jusqu'à 40€ pour la même chose!



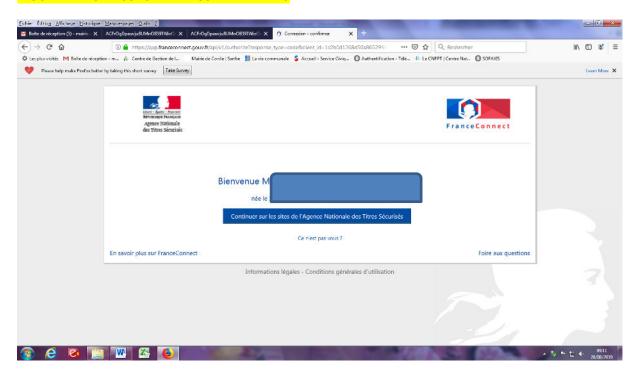


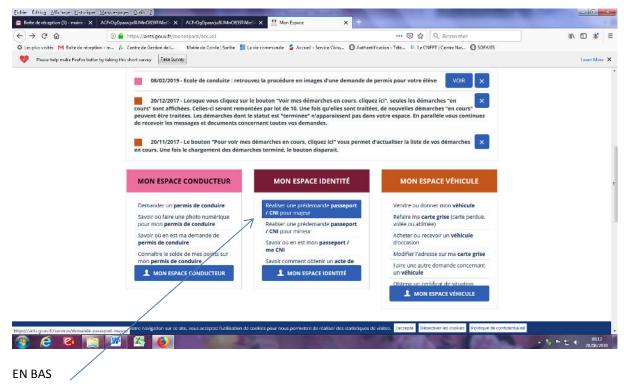
Vous pouvez vous connecter avec un compte ANTS (à droite) ou vous avez un compte France Connect (compte Améli (sécurité sociale) ou votre compte impots.gouv).

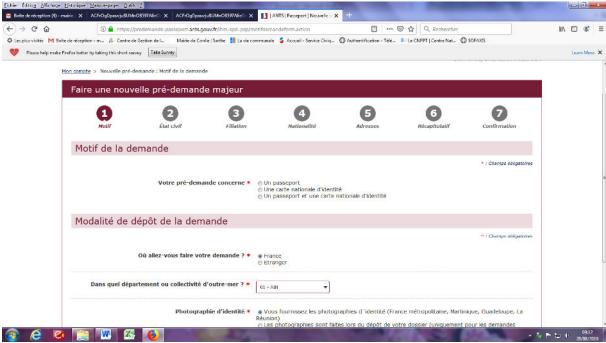
Il est plus facile de passer via France Connect!

SI vous ne possédez pas d'adresse mail, vous devez impérativement en créer une (gmail ou outlook....)

N'OUBLIEZ PAS DE CONSERVER VOS IDENTIFIANTS







Vous avez la possibilité de faire une même demande pour un passeport et une carte d'identité. Depuis 2004, la carte d'identité est valable 15 ans :

Conditions pour la refaire avant l'échéance :

Changement d'adresse (pas obligatoire)

Changement d'état-civil

Sortie du territoire (sous justificatif)

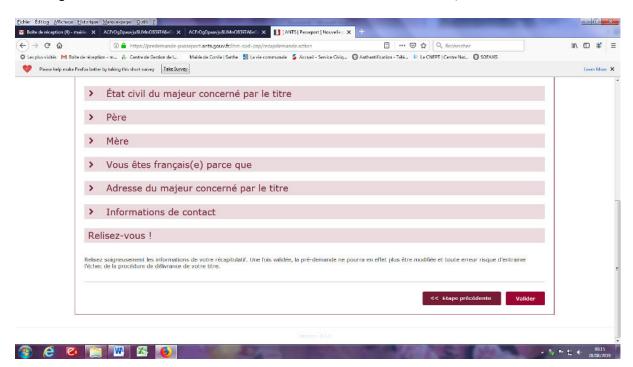
SUIVRE TOUTES LES ETAPES

Indiquer tous vos prénoms

Taille: ne pas mettre de virgule/point ...

Indiquer le nom de jeune fille pour la maman.

Toute erreur peut être corrigées sauf si vous faites une pré-demande majeur pour un mineur ou inversement. Cas des gardes alternées : NE METTRE LES 2 ADRESSES QUE SI VOTRE JUGEMENT / CONVENTION LE PRECISE



IL EST IMPERATIF DE VALIDER LA DEMANDE, DANS LE CAS CONTRAIRE, ELLE RESTE A L'ETAT DE « BROUILLON ».

Si vous payer un timbre, il faut retourner sur cette page pour valider! Le paiement ne déclenche pas la pré demande. <u>Inutile d'imprimer le justificatif du timbre, il apparait sur la pré-demande.</u>



Cliquer sur récapitulatif pour imprimer la pré demande.

Vous recevez un mail et un texto indiquant le numéro de la pré demande.

Liste des pièces à joindre. Nous ne demandons aucune copie.

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site <u>www.conlie.fr</u>; vous y retrouverez la procédure.

